

Edito

Ce numéro d'été de la Gazette est dédié à l'actualité de la commune.

Depuis le début d'année, les nombreuses associations de Vézélise ont proposé des manifestations qui ont remporté un franc succès.

En Mars, ont eu lieu le Rallye de Printemps, où nous avons pu admirer les bolides de pilotes reconnus, et un loto organisé par les Amis de Vézélise. La foule était nombreuse pour assister à ces deux événements majeurs.

En Avril, les enfants ont pu remplir leurs paniers (et leurs estomacs) de chocolat lors de la traditionnelle chasse aux œufs organisée également par les Amis de Vézélise, qui ont enchaîné avec le Trail du Saintois, course dont la notoriété n'est plus à faire et qui attire toujours plus de sportifs.

En Mai, eu lieu un marché des artisans organisé par le Club Fleur de Vie dans le grenier des Halles.

Lors du mois de Juin, se sont tenues la fête de la musique, avec une programmation riche et variée et une foule nombreuse venue y assister, et la brocante, déplacée cette année rue Foch en raison des travaux dans le centre.

- Cafés brioches de juin et juillet

Les cafés-brioches des 4 juin et 1^{er} juillet 2023 ont été des réussites, permettant aux participants de se rencontrer autour des boissons, et de pratiquer des danses collectives. Bravo aux organisatrices, et à la musicienne qui a assuré l'ambiance festive.



- Feu d'artifice du 13 juillet

Le 13 juillet, le GSV et la municipalité ont organisé une soirée pour la Fête Nationale avec buvette et restauration. Un souci ayant perturbé les feux d'artifices, le fournisseur fera un ajout sur ceux de l'année prochaine.

Ambiance musicale, feu d'artifice, tout était réuni pour une soirée conviviale.



- Fête de la musique

La fête de la musique sous les Halles du 17 juin : beaucoup de monde, une super ambiance avec des enfants heureux de danser et de chanter, et des groupes qui ont dynamisé les Halles.



- Concours de pétanque

En Juillet, plus de 200 joueurs se sont retrouvés pour l'habituel tournoi de pétanque organisé par les Amis de Vézélise, sous une forte chaleur mais toujours dans une ambiance conviviale.

- Brocante

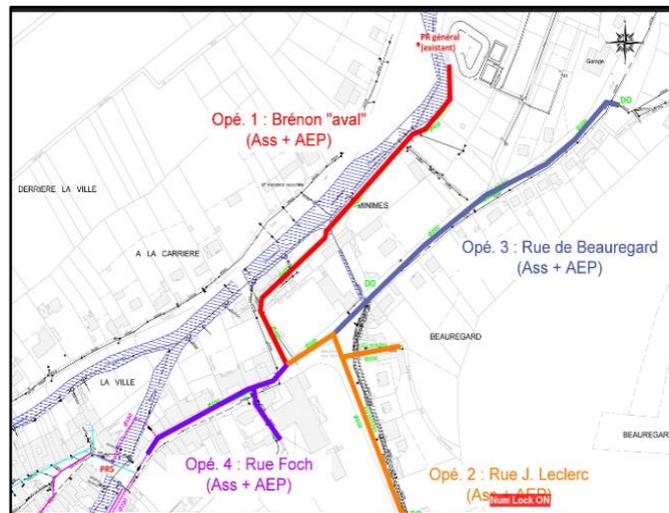
Durant tout le week-end des 24 et 25 juin avaient lieu la brocante, l'exposition du club photo du Saintois et les portes ouvertes au Secours Populaire. Le temps estival a permis à une foule nombreuse de participer : succès pour la brocante, de nombreux visiteurs pour les multiples photos exposées, et une réussite au Secours populaire.



La brocante du 25 juin

- Exposition du club photo

L'exposition annuelle du club photo du Saintois, basé à Vézelize, s'est tenue les 24 et 25 juin, en même temps que la brocante du centre ville.



- Portes ouvertes au secours populaire

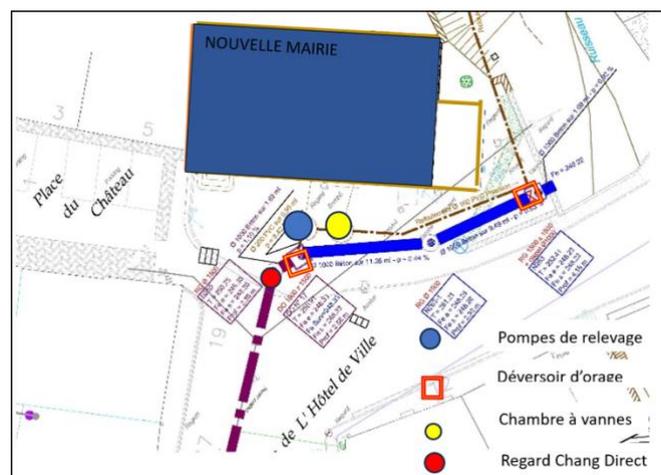
Plus de 50 personnes sont venues contribuer à cette opération du secours populaire !



Côté SUD-OUEST et centre Ville

Après bien des discussions et études, début février, le monument aux morts a été démonté et stocké aux services techniques de la commune.

Toutes les hypothèses concernant l'état du terrain (portance) et l'organisation du chantier (occupation du terrain conjointe avec l'entreprise de GO de la Mairie) se sont révélées exactes. Il aurait été vraiment compliqué voire impossible, de le laisser en place avec des risques d'accident et de détérioration.



- Le point sur les travaux terminés

Tranche 2 dite du Brénon phase 1 ; Coté NORD-EST

Les opérations N°1 (rouge) et N°4 (bleu) terminées, l'entreprise a renforcé ses équipes et ses moyens pour dégager le carrefour de l'avenue Jacques Leclerc et de la rue de Beauregard (OP N°2 et OP N°3). Les profondeurs sont moindres et la vitesse d'avancement est accrue.

Les branchements suivront la pose de la canalisation principale. Le principe reste le même : l'ancien réseau est conservé en eau pluviale et le nouveau réseau est exclusivement affecté aux eaux usées ; une nouvelle conduite d'eau potable et ses branchements sont posés en parallèle. Viendra ensuite l'avenue Jacques Leclerc.

Les travaux de l'opération N°3 ont démarré le 10 mars par la pose de l'ouvrage PR5 (rond bleu) devant abriter les deux pompes de relevage (diamètre 2,50 m, profondeur 5,00 m).

L'entreprise s'aperçoit très vite de l'impossibilité de se conformer au tracé du projet initial. Le mur dominant le Brénon menace de s'écrouler et il y a par ailleurs, un fort risque de déstabilisation de l'ouvrage voisin (pont) en terrassant à 5 m de profondeur.

Aussi, suite à une réunion d'urgence avec le bureau d'étude, il est décidé de modifier le tracé et d'implanter les ouvrages (déversoir d'orage, pompe de relevage et chambre à vannes) à un autre endroit, plus en amont. Cette nouvelle implantation ne pouvant être positionnée sur l'accès de la Mairie pour des raisons évidentes de fonctionnalité et de sécurité, la seule option reste l'emplacement du monument.

De ce fait, les contraintes techniques ont tranché le débat de son positionnement futur : il sera techniquement impossible de réinstaller ce monument à son emplacement antérieur.

Début Juin, l'entreprise a pu enfin *décoller* du secteur *future mairie, place du château*, pour remonter vers la rue Leonard

Bourcier. Parallèlement, la conduite de refoulement du PR5 a été posée en travers du Brénon pour se rejeter dans la rue Foch.

Les travaux de gros œuvre de la future Mairie ont pu reprendre avec plus de deux mois de retard (démolition de dalle existante, coulage de dalle isolée et de plancher chauffant, raccordement d'assainissement, eau potable)

Les travaux Assainissement-eau potable rue Bourcier ont commencé le 10 juillet avec la fermeture de la rue et la mise en place de la déviation. Ils sont rendus complexes par son étroitesse, par la densité des réseaux et leur positionnement qui n'est pas toujours conforme en altimétrie (ex : gaz).

Selon l'avancement du chantier, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens devraient commencer courant octobre.

Le planning idéal voudrait que l'ensemble des réseaux soit terminé pour fin 2023.

Les événements à venir

- La Paumée : 5 ans déjà

M. Perdu fête les 5 ans de la bière Paumée le 9 septembre sous les Halles, avec dégustation, repas, animation et concert.



- Exposition annuelle Halart

Elle aura lieu du 16 au 24 septembre, au Grenier des Halles

- Prochain marché du 9 septembre

De mars à novembre, vous pouvez retrouver le traditionnel marché qui a lieu le 2e samedi de chaque mois sous les Halles. Venez nombreux profiter des produits proposés par les producteurs et artisans locaux.

Le prochain se tiendra le 9 septembre et sera suivi le soir du FestiV'Halles organisé par la brasserie La Paumée. Vous pourrez y écouter le groupe The Celtic Tramps à 21h tout en dégustant nourriture et boissons proposées par de nombreux bénévoles.

- Une information sur la circulation difficile pendant les travaux

Rappelons ici que durant les travaux, tout le centre de Vézelize est limité à 30 kmh ; la circulation y est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. La rue de Verdun est mise à double sens avec vitesse limitée, ainsi que la rue St Côme. La rue JB Salle ainsi qu'une partie de la rue Louis & Felix Moreau ont leur circulation inversée jusqu'à la rue Marcel Astorg. Les véhicules venant de la place de l'Hotel de Ville doivent tourner à droite dans la rue Astorg, qui est à sens unique. Il

n'est pas autorisé de tourner à gauche depuis la rue de Verdun vers la Poste.

La place Lyautey reste accessible durant la majeure partie des travaux et les piétons peuvent avoir accès sans problème à la boulangerie et à la laverie. Un minimum de discipline est requis pour le stationnement des véhicules qui sont dirigés vers les parkings *rue des Maix* (mise en sens unique) et *Berges du Brénon*, situés à 100 m de là.



Les véhicules lourds n'ont pas l'autorisation d'entrer au centre ville et sont déviés à l'extérieur de la commune.

Autres informations à Vézelize

- Arrivée d'un nouveau chef de brigade à la gendarmerie

Après l'arrivée au printemps du Major Garcia à la tête de la Communauté de Brigades Vézelize Haroué, l'Adjudant-Chef Maurel vient de prendre son poste au sein de la caserne de Vézelize.

Bienvenue à eux !

- Les commerçants qui vous accueillent toujours pendant les travaux :

Pendant les travaux, les commerçants installés dans des endroits peu visibles, à cause des déviations, continuent à vous accueillir :

- la boulangerie-pâtisserie « Aux délices de Chloé », en face de l'église, reste ouverte. Elle est accessible par la place du Maréchal Lyautey, où l'on peut faire demi-tour ;
- la laverie, située à l'entrée de la rue Léonard Bourcier, reste ouverte également. Elle est accessible à pied par la place Maréchal Lyautey ;
- le magasin « La clé des champs », situé rue Louis & Félix Moreau, reste accessible à pied ;
- la Brasserie des Halles, et le bureau de tabac-journaux Aux Halles restent ouverts et continuent d'accueillir leur clientèle.

- Rappel sur les parkings disponibles pendant les travaux

Les automobilistes ont la possibilité de stationner sur de nombreux parkings, existants depuis longtemps, ou mis en service récemment. Aucun d'entre eux n'est à plus de dix minutes de marche du centre ville ; tous sont gratuits :

- Parking du Grand Canton (environ 30 places) ;
- Parking de la rue des Maix (environ 25 places) ;
- Parking des berges du Brénon (environ 10 places) ;

- Parking de la Poste et de la rue de la Carrière ;
- Parking de l'avenue Jacques Leclerc (plus de 20 places),
- Parking des Minimés (environ 25 places).

- Rappel pour vivre ensemble

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Nous avons constaté de trop nombreuses négligences quant aux déjections canines sur les trottoirs : rappelons ici que les crottes de chien posent des problèmes de sécurité, de salubrité, et d'image de la commune. Les propriétaires des chiens sont responsables du comportement de leurs animaux. Dans le cas présent, ils risquent une contravention de 2^e classe qui ne peut être inférieure à 35 euros. Ils doivent donc ramasser et emporter les déjections de leurs toutous...

Avec les prochaines rentrées scolaires, la circulation va s'intensifier dans les rues de la commune. Lors de la mise en place des déviations, l'équipe municipale a mené des essais techniques complets : on a alors constaté que les véhicules qui stationnent dans les espaces clairement identifiés n'entravent pas le passage des autres usagers de la route. Par contre, les essais ont montré que les véhicules mal garés représentent un risque pour les autres, et pour eux-mêmes.

Ces incivilités sont toujours trop nombreuses ; merci à tous d'être vigilants.

- Regard sur le jardin partagé

La municipalité de Vézelize a mis à disposition un terrain disponible rue de l'Abattoir dans l'objectif de créer un jardin partagé.



En 2022, le jardin était collectif, et la récolte fut abondante. En 2023, des parcelles individuelles ont été créées ; l'ambiance est très conviviale. D'ailleurs, pour les personnes intéressées, il reste encore quelques parcelles disponibles, il ne faut pas hésiter à venir en mairie pour plus de renseignements.

La plupart des plans ont été fournis par Lame Séné, animateur de *Terres de Lorraine*, dont l'animation doit être soulignée.

Et nous apprécions la participation des enfants de la garderie Grenadine qui cultivent, entretiennent, et dégustent leurs propres légumes... Bravo à Sandrine et aux enfants et merci à tous les participants !

- Regard sur la fonderie Huguenin

La Fonderie Huguenin est à l'honneur, début août, dans les pages de l'Est Républicain, dans la course pour la reconstruction de Notre-Dame.

Antoine Huguenin reprend le flambeau de son père, Joël. Bravo et bon courage ! Nous sommes fiers d'avoir, dans notre commune, une entreprise qui perpétue le savoir-faire et les connaissances de la fonderie d'Art.



Une coulée à la fonderie Huguenin

Informations diverses

- Durant les travaux, l'éclairage public du centre ville ne sera pas coupé pendant la nuit.

Lors de l'été, vous avez pu voir de nouveaux visages au sein des équipes administratives et techniques de la commune. En effet, Ambre, Lyse et Nathan ont pu renforcer leurs expériences professionnelles dans le cadre d'emplois saisonniers pendant leurs vacances étudiantes. Un grand merci à eux pour leur sérieux et leur professionnalisme.

Nous tenons à remercier deux jeunes de la commune qui ont ramassé de nombreux déchets dans le centre, et notamment des mégots de cigarettes, alors que des poubelles sont présentes. C'est une belle initiative de leur part.